

Robert Mitchell

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: Friday, May 14, 2010 1:44 PM
À: dgodin@assnat.qc.ca
Objet: Ministre de la justice



MinistreJusticeKathl
eenWeil.pd...

Bonjour Mme Godin,

je vous envoie la lettre pour la ministre, si les autres documents sont nécessaires vous me le direz.

Bonne fin de semaine

Robert Mitchell

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: Thursday, May 20, 2010 4:52 PM
À: Dgodin

Bonjour Mme Godin,
J'aimerais savoir si vous avez reçu la lettre pour la ministre de la justice, si oui
l'avez-vous fait suivre?

Merci

Robert Mitchell

Robert Mitchell

De: Godin, Diane [dgodin@assnat.qc.ca]
Envoyé: Friday, May 21, 2010 9:12 AM
À: 'Robert Mitchell'
Objet: RE :

Je ne l'ai pas reçu, pourriez-vous me la renvoyer par courriel s.v.p.

Merci

Diane Godin, Attachée politique

Bureau de Bertrand St-Arnaud

Député de Chambly

2028, avenue Bourgogne

Chambly (Québec) J3L 1Z6
Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450 658-4417

dgodin@assnat.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

-----Message d'origine-----
De : Robert Mitchell [mailto:robmit@videotron.ca]
Envoyé : 20 mai 2010 16:52
À : Godin, Diane
Objet :

Bonjour Mme Godin,
J'aimerais savoir si vous avez reçu la lettre pour la ministre de la justice, si oui
l'avez-vous fait suivre?

Merci

Robert Mitchell

Robert Mitchell

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: Friday, May 21, 2010 9:44 AM
À: Dgodin



MinistreJusticeKathl
eenWeil.pd...

Bonjour Mme Godin,

je vous envoie la lettre pour la ministre, si les autres documents sont nécessaires vous me le direz.

Bonne fin de semaine

Robert Mitchell

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: Tuesday, May 25, 2010 11:32 AM
À: Godin, Diane
Objet: RE: RE :

Bonjour Mme Godin,

J'aimerais savoir si vous avez reçu la lettre pour la ministre de la justice?

Merci

Robert Mitchell

-----Message d'origine-----

De : Godin, Diane [mailto:dgodin@assnat.qc.ca]
Envoyé : Friday, May 21, 2010 9:12 AM
À : 'Robert Mitchell'
Objet : RE :

Je ne l'ai pas reçu, pourriez-vous me la renvoyer par courriel s.v.p.

Merci

Diane Godin, Attachée politique

Bureau de Bertrand St-Arnaud

Député de Chambly

2028, avenue Bourgogne

Chambly (Québec) J3L 1Z6
Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450 658-4417

dgodin@assnat.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

-----Message d'origine-----

De : Robert Mitchell [mailto:robmit@videotron.ca]

Robert Mitchell

De: Godin, Diane [dgodin@assnat.qc.ca]
Envoyé: Tuesday, May 25, 2010 12:07 PM
À: 'Robert Mitchell'
Objet: RE : RE :

oui

Diane Godin, Attachée politique

Bureau de Bertrand St-Arnaud

Député de Chambly

2028, avenue Bourgogne

Chambly (Québec) J3L 1Z6

Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450 658-4417

dgodin@assnat.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

-----Message d'origine-----

De : Robert Mitchell [mailto:robmit@videotron.ca]
Envoyé : 25 mai 2010 11:32
À : Godin, Diane
Objet : RE: RE :

Bonjour Mme Godin,

J'aimerais savoir si vous avez reçu la lettre pour la ministre de la justice?

Merci

Robert Mitchell

-----Message d'origine-----

De : Godin, Diane [mailto:dgodin@assnat.qc.ca]
Envoyé : Friday, May 21, 2010 9:12 AM
À : 'Robert Mitchell'

Objet : RE :

Je ne l'ai pas reçu, pourriez-vous me la renvoyer par courriel s.v.p.

Merci

Diane Godin, Attachée politique

Bureau de Bertrand St-Arnaud

Député de Chambly

2028, avenue Bourgogne

Chambly (Québec) J3L 1Z6

Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450 658-4417

dgodin@assnat.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser. Merci.

-----Message d'origine-----

De : Robert Mitchell [mailto:robmit@videotron.ca]

Envoyé : 20 mai 2010 16:52

À : Godin, Diane

Objet :

Bonjour Mme Godin,
J'aimerais savoir si vous avez reçu la lettre pour la ministre de la justice, si oui l'avez-vous fait suivre?

Merci

Robert Mitchell

Robert Mitchell

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: Wednesday, May 26, 2010 8:46 AM
À: Godin, Diane
Objet: La suite.

Bonjour Mme Godin,

Je voudrais savoir, c'est quoi qui est prévu pour la suite?

Merci
Bonne journée

Robert Mitchell

-----Message d'origine-----

De : Godin, Diane [mailto:dgodin@assnat.qc.ca]
Envoyé : Tuesday, May 25, 2010 12:07 PM
À : 'Robert Mitchell'
Objet : RE : RE :

oui

Diane Godin, Attachée politique

Bureau de Bertrand St-Arnaud

Député de Chambly

2028, avenue Bourgogne

Chambly (Québec) J3L 1Z6
Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450 658-4417

dgodin@assnat.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

Robert Mitchell

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: Tuesday, June 01, 2010 4:24 PM
À: Dgodin

Bonjour Mme Godin,

Je voudrais savoir, si vous avez fait suivre la lettre pour la ministre de la justice ?
Si non, quand prévoyez-vous l'envoyer ?
Allez-vous m'aviser ?

Merci

Robert Mitchell

Robert Mitchell

De: Godin, Diane [dgodin@assnat.qc.ca]
Envoyé: Tuesday, June 01, 2010 5:02 PM
À: 'Robert Mitchell'
Objet: RE :

Pas encore mais je devrais voir à ce sujet cette semaine.

Diane Godin
Attachée politique
Bureau de Bertrand St-Arnaud
Député de Chambly
2028, avenue Bourgogne
Chambly (Québec) J3L 1Z6
Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450 658-4417
dgodin@assnat.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

-----Message d'origine-----
De : Robert Mitchell [mailto:robmit@videotron.ca]
Envoyé : 1 juin 2010 16:24
À : Godin, Diane
Objet :

Bonjour Mme Godin,

Je voudrais savoir, si vous avez fait suivre la lettre pour la ministre de la justice ?
Si non, quand prévoyez-vous l'envoyer ? Allez-vous m'aviser ?

Merci

Robert Mitchell

Robert Mitchell

De: Godin, Diane [dgodin@assnat.qc.ca]
Envoyé: Friday, June 11, 2010 10:39 AM
À: 'Robert Mitchell'
Objet: RE :

M. Mitchell,

Comme il y a menace de remaniements du Conseil des ministres, il faudra attendre en fin juin pour voir qui aura le dossier de la justice. Je vous tiendrai au courant.

Diane Godin
Attachée politique
Bureau de Bertrand St-Arnaud
Député de Chambly
2028, avenue Bourgogne
Chambly (Québec) J3L 1Z6
Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450 658-4417
dgodin@assnat.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

-----Message d'origine-----
De : Robert Mitchell [mailto:robmit@videotron.ca]
Envoyé : 11 juin 2010 09:43
À : Godin, Diane
Objet :

Bonjour Mme Godin,

Je voudrais savoir, si ça chemine ou si ça stagne dans mon cas? Mes droits fondamentaux sont très important pour moi.

Merci

Robert Mitchell

Robert Mitchell

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: Friday, June 11, 2010 9:43 AM
À: Dgodin

Bonjour Mme Godin,

Je voudrais savoir, si ça chemine ou si ça stagne dans mon cas?
Mes droits fondamentaux sont très important pour moi.

Merci

Robert Mitchell

Robert Mitchell

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: Wednesday, June 30, 2010 7:54 AM
À: Dgodin
Objet: IMPORTANT !



Mandat59Annule12jMandat51Annule12j59Annule12juillet2051Annule12juillet2051AnnulationEnvoi.j
uillet2005.jp... uillet2005.jp... 05 (2).jpg 05.jpg pg

Bertrand ST-ARNAUD

Député de la circonscription de Chambly à l'Assemblée nationale
et porte-parole de l'Opposition officielle en matière de sécurité publique.

2028, avenue Bourgogne
Chambly (Québec)
J3L 1Z6
Téléphone : (450) 658-5452
Télécopieur : (450) 658-4417

M. St-Arnaud.

J'ai été au greffe du palais de justice de Québec pour voir ce que contiennent les dossiers, 200-01-099436-051 et 200-01-099437-059, il n'y a aucune preuve, rien, seulement l'annulation le 12 juillet 2005 (ci-joint avec cette lettre) des deux mandats d'arrestation, les trois versions des mandats d'arrestation illégaux et une partie des procédures judiciaires qui n'aurait jamais du avoir lieu en vertu de L.R.Q., chapitre C-12, la charte québécoise des droits et libertés de la personne l'article 23 entre autres, le jugement de la Cour Supérieur et celui de la Cour Suprême, au greffe de la Cour d'Appel ils n'ont pas voulu me remettre les deux dernières requêtes que j'ai déposées.

Peu importe qui je suis et ce que n'importe qui pense de moi, j'ai les mêmes droits que tout le monde au Québec et je veux être traité selon la loi (article 24), ce que de toute évidence le système judiciaire me refuse depuis que mon frere m'a déclaré apte pour un évaluation psychologique le 5 juillet 2005. Moi, j'ai tout fait ce que je pouvais pour me défendre contre ces accusations abusives et malveillantes et je veux maintenant que l'on me donne les moyens pour me trouver un avocat.

Je maintiens ce que j'ai écrit dans les deux dernières requêtes que j'ai présenté a la Cour d'Appel du Québec le 27 avril 2010 et dans la lettre du 12 mai 2010 pour la ministre de la justice du Québec et j'en ai maintenant la preuve incontestable.

La juge Julie Dutil se prononce sur l'intégrité du système judiciaire dans cet arrêt :

R. c Leboeuf 2005 QCCA 637

MOTIFS DE LA JUGE DUTIL

c) L'intégrité du système judiciaire.

38] Les citoyens, pour peu qu'ils soient bien informés, comprendraient difficilement, et s'expliqueraient plus difficilement encore, les raisons profondes ayant pu conduire un officier de justice à faire fi de ses obligations constitu-tionnelles pour améliorer le

poids de l'accusation qu'il supporte.

[39] Monsieur le juge LeBel rappelle aussi, dans l'arrêt Regan, le rôle particulier du substitut du procureur général. Il s'exprime ainsi :

Le concept fondamental du rôle de « représentant de la justice » dévolu au ministère public découle de l'arrêt de notre Cour Boucher c. The Queen, [1955] R.C.S. 16. Le juge Rand en a alors donné la description suivante aux p. 23-24 :

[TRADUCTION] On ne saurait trop répéter que les poursuites criminelles n'ont pas pour but d'obtenir une condamnation, mais de présenter au jury ce que la Couronne considère comme une preuve digne de foi relativement à ce que l'on allègue être un crime. Les avocats sont tenus de voir à ce que tous les éléments de preuve légaux disponibles soient présentés : ils doivent le faire avec fermeté et en insistant sur la valeur légitime de cette preuve, mais ils doivent également le faire d'une façon juste. Le rôle du poursuivant exclut toute notion de gain ou de perte de cause; il s'acquitte d'un devoir public, et dans la vie civile, aucun autre rôle ne comporte une plus grande responsabilité personnelle. [...]

La nécessité d'une séparation entre les fonctions de la police et celles du ministère public a été réaffirmée à nombre d'occasions dans des rapports d'enquêtes sur des erreurs judiciaires qui ont entraîné l'emprisonnement d'innocents au Canada. Le rapport de la Royal Commission on the Donald Marshall, Jr., Prosecution, vol. 1, Findings and Recommendations (1989) (le « Rapport Marshall ») décrit les responsabilités du ministère public dans les termes suivants : [TRADUCTION] « En plus de devoir répondre de l'accomplissement de leurs devoirs devant le procureur général, les procureurs de la Couronne doivent répondre de leurs actes devant les tribunaux et le public. En ce sens, le procureur de la Couronne occupe une fonction qui a été quelquefois qualifiée de quasi judiciaire, une position unique au sein de notre tradition anglo-canadienne » (p. 227-228). Le Rapport Marshall souligne le fait que ce rôle doit demeurer distinct (bien que marqué par un esprit de collaboration) de celui de la police (à la p. 232) :

[TRADUCTION] Nous reconnaissons qu'une consultation marquée par la coopération et l'efficacité entre la police et le ministère public est aussi essentielle à la bonne administration de la justice. Toutefois, dans notre système, la fonction policière - la fonction d'enquête et d'application de la loi - est distincte de la fonction de poursuivant. Nous croyons que le maintien d'une ligne de démarcation nette entre ces deux fonctions est essentiel à la bonne administration de la justice.

[40] La tâche n'est donc pas facile et elle impose le respect d'une éthique au-dessus de tout soupçon en ce qui concerne l'obligation de divulguer. La situation qui nous est présentée démontre, malheureusement, une option contraire. Le processus judiciaire doit être le lieu d'une intégrité à toute épreuve. Il en va de même de chacune de ses composantes.

Si personne n'est au-dessus des lois au Québec, alors que la loi s'applique aux policiers et aux avocats.

Je vous demande officiellement, en votre qualité de Député de la circonscription de Chambly à l'Assemblée nationale et porte-parole de l'Opposition officielle en matière de sécurité publique, d'intervenir dans mon dossier auprès du ministre de la justice du Québec, peu importe son nom qui est responsable de l'application de la charte (article 138). Mes problèmes viennent à la base de la police de Lévis et la couronne qui ont fait preuve de complaisance envers mes frères, ils m'ont déclaré coupable et inapte en partant, aucune présomption d'innocence(article 33).

Robert Mitchell
763 14e Avenue
Richelieu Qc
J3L 5W5
Cel: 514-442-2678
Tél : 450-715-4579

Courriel: robmit@videotron.ca

Robert Mitchell

De: Robert Mitchell [robmit@videotron.ca]
Envoyé: Wednesday, July 07, 2010 7:43 AM
À: Dgodin
Objet: TRES IMPORTANT !

Bonjour Mme Godin.

Je voudrais savoir si vous avez reçu la lettre pour M. St Arnaud et quel sont vos intentions a mon sujet.

Je ne veux pas que vous me rejuger une autre fois, je veux simplement qu'il y ai intervention auprès du ou des ministres concerné pour que la loi s'applique comme elle aurait du s'appliquer au début des procédures judiciaire.

C'est une question de loi, de droits, de justice fondamentale, la moindre des choses avant d'engager des procédures judiciaires c'est de faire une enquête policiere et d'inculpé formellement avec des preuves, pas arbitrairement. J'ai les même droits et libertés que tout le monde au Québec et au Canada et peu importe qui je suis et ce qui s'est passé, je veux que mes droits fondamentaux soit rétablis. Ca fait maintenant 5 ans que je me bats pour faire respecter des droits garantis a tout les être humains vivant au Québec, me semble que c'est assez, je veux passer a autre chose dans ma vie.

Je vous rappel que J'ai été attaqué sans raison par le système judiciaire aux profits de mon frère, ce qui est inacceptable pour n'importe qui dans une Démocratie. La discrimination est interdite.

Une réponse S.V.P.

Merci

Robert Mitchell

Robert Mitchell

De: Godin, Diane [dgodin@assnat.qc.ca]
Envoyé: Thursday, July 08, 2010 1:19 PM
À: 'Robert Mitchell'
Objet: RE : TRES IMPORTANT !

Monsieur Mitchell,

J'ai vérifié et dans le dossier qui vous concerne, nous ne pouvons malheureusement pas intervenir en aucun temps quand il s'agit d'un dossier relevant de la justice. Si vous voulez interpeller la Ministre de la justice, vous pourrez préparer et envoyer votre dossier à son cabinet et nous mettre en copie conforme.

Les coordonnées de la ministre est:

Madame Kathleen Weil
Ministre de la Justice du Québec
Procureure générale
1200, route de l'Eglise, 9e étage
Québec (Qc) G1V 4M1

Bonne chance

Diane Godin
Attachée politique
Bureau de Bertrand St-Arnaud
Député de Chambly
2028, avenue Bourgogne
Chambly (Québec) J3L 1Z6
Tél. : 450 658-5452 Téléc. : 450 658-4417
dgodin@assnat.qc.ca

Avant d'imprimer ce courriel,
pensez à l'environnement !

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, s'il vous plaît le détruire et m'en aviser.
Merci.

-----Message d'origine-----
De : Robert Mitchell [mailto:robmit@videotron.ca]
Envoyé : 7 juillet 2010 07:43
À : Godin, Diane
Objet : TRES IMPORTANT !

Bonjour Mme Godin.

Je voudrais savoir si vous avez reçu la lettre pour M. St Arnaud et quel sont vos intentions a mon sujet.

Je ne veux pas que vous me rejuger une autre fois, je veux simplement qu'il y ai intervention auprès du ou des ministres concerné pour que la loi s' applique comme elle aurait du s'appliquer au début des procédures judiciaire.

C'est une question de loi, de droits, de justice fondamentale, la moindre des choses avant d'engager des procédures judiciaires c'est de faire une enquête policiere et d'inculpé formellement avec des preuves, pas arbitrairement. J'ai les même droits et libertés que tout le monde au Québec et au Canada et peu importe qui je suis et ce qui s'est passé, je veux que mes droits fondamentaux soit rétablis. Ca fait maintenant 5 ans que je me bats pour faire respecter des droits garantis a tout les être humains vivant au Québec, me semble que c'est assez, je veux passer a autre chose dans ma vie.

Je vous rappel que J'ai été attaqué sans raison par le système judiciaire aux profits de mon frère, ce qui est inacceptable pour n'importe qui dans une Démocratie. La discrimination est interdite.

Une réponse S.V.P.

Merci

Robert Mitchell